

Fiche Infos BNSSA 2012/2013



Formation continue :

Début : lundi 8 octobre 2012

Fin : dernier examen le 10 juin 2013

Fréquence : tous les lundis et jeudis, de 20h30 à 22h00 + une semaine de secourisme pendant les vacances de Noël ou de février

Lieu : piscine Georges Vallerey – rue Alexandre Dumas – 80000 AMIENS

Tarif :

- 500 € : formation complète
- 300 € : si titulaire du PSE 1

Niveau requis : satisfaire aux tests d'entrée :

- Parcours d'apnée
- Remorquage mannequin
- 100m 2 nages (ventrale et dorsale)

Formation fédérale :

Dates : du lundi 25 février au samedi 2 mars 2013, de 8h00 à 18h00.

Fréquence : sauvetage de 8h à 10h, secourisme et réglementation le reste de la journée

Lieu : piscine Georges Vallerey – rue Alexandre Dumas – 80000 AMIENS

Tarif : (en attente de validation)

- 420 € : formation complète
- 220 € : si titulaire du PSE 1

Niveau requis : être nageur licencié FFN soit en :

- Natation course : être de série départementale
- Natation synchronisée : être de niveau interrégional
- Water-polo : être de niveau national 3

Période d'inscription : Janvier 2013

Dates d'examen possibles :

Lundi 11 mars 2013
Lundi 8 avril 2013
Lundi 27 mai 2013
Lundi 10 juin 2013

(Déterminées par la
Préfecture de la
Somme)

Recyclage :

Début : à partir de janvier 2013

Fin : examen du lundi 22 avril 2013 - AMIENS

Fréquence : tous les lundis et jeudis, de 20h30 à 22h00

Lieu : piscine Georges Vallerey – rue Alexandre Dumas – 80000 AMIENS

Tarif : 120 €

Conditions générales :

- Etre âgé de 17 ans au moins à la date de l'examen ou apporter la preuve de son émancipation,
- Avoir le niveau requis vis-à-vis de la formation suivie

• Fournir tous les documents nécessaires à l'inscription :

- La fiche administrative E.R.F.A.N
- La fiche administrative A.D.P.C 80
- Un exemplaire du contrat dûment signé
- Le certificat médical de l'ADPC (formation continue et recyclage)
- La copie de la licence FFN (pour la formation fédérale)
- Le dossier Examen de la Préfecture
- Le certificat médical type de la Préfecture
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile
- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité
- Une photo d'identité récente
- Un chèque ou plusieurs chèques à l'ordre de « A.D.P.C 80 »

Matériel nécessaire :

- Matériel de natation : maillot de bain, bonnet et lunettes
- Matériel de l'examen : palmes, masque, tuba, short et T-shirt : **il vous sera conseillé par le formateur (pour le respect du texte de l'examen).**